



L'administration des PTT émet le 8 septembre 1947 un timbre-poste pour contribuer au financement de la création de la Voie de la Liberté.

Sa valeur faciale est de 6 F avec une surtaxe de 4 F, permettant le financement, partiel, de la Voie.

Le timbre-poste est dessiné par Charles Mazelin et gravé par Charles-Paul Dufresne.

De format vertical, ce timbre est dentelé 13 avec des dimensions totales de [26](#) mm x [40](#) mm, et de couleur vert-bleu.

La valeur faciale de 6 F correspond à un affranchissement de la lettre simple pour le régime intérieur et de la carte postale pour l'étranger.

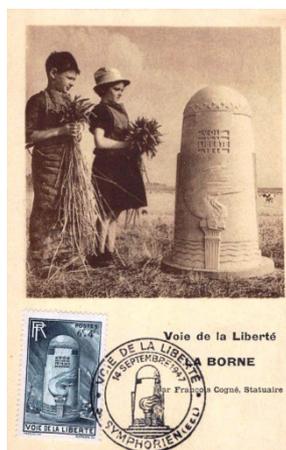
Imprimé en [taille douce sur rotative](#) en feuille de [50](#) timbres, il est émis à 1,81 million d'exemplaires.



La vente générale de ce timbre est le Mercredi 10 Septembre 1947.

Mais une vente anticipée a lieu le Lundi 8 Septembre 1947 à :

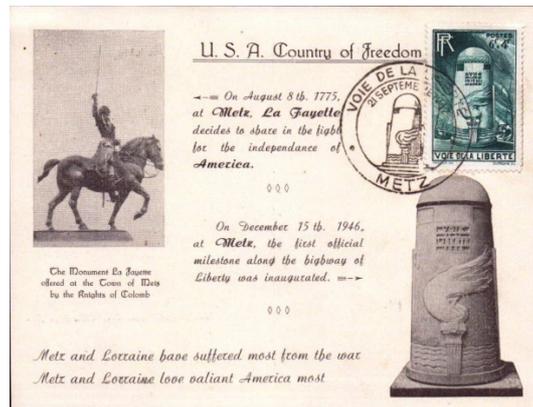
Saint-Symphorien (Eure et Loir),





Fontainebleau (Seine et Marne),

Verdun (Marne),



et Metz (Moselle).

Le timbre est retiré de la vente le 17 janvier 1948.